

Un attentat reste un attentat. A l'usure, on peut le gérer techniquement, pas humainement. L'émoi et l'effroi ne font pas bon ménage avec le sang-froid. Lorsque l'horreur frappe, c'est toujours le cœur qu'elle vise en premier.

Yasmina Khadra

n° 290

Décembre 2015



la VOIX du FROU

SUR VOTRE AGENDA

05/12: Noël des Enfants

06/12: Elections régionales (1er tour)

08/12 : conseil municipal

13/12: Elections régionales (2ème tour)

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91



courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr
www.facebook.com/chartainvilliers

SAMEDI 05 DÉCEMBRE 2015

15h30 NOËL DES ENFANTS NON SCOLARISÉS,
DES ANCIENS,
ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS.

Avec le clown ROUDOUDOU
JOYEUSES FÊTES



La réunion publique du 25 novembre était organisée dans le cadre du projet départemental de coopération intercommunale d'Eure et Loir.

Avant de débiter cette réunion d'information, il a été demandé de respecter une minute de silence en mémoire des victimes des horribles attentats du 13 novembre à Paris, avec, en particulier, une pensée pour Mr et Mme BELDON, habitants de notre village, qui ont eu leur fils Arnaud gravement blessé lors de l'attentat dans le Bataclan.

Chartainvilliers doit se prononcer sur son adhésion ou non à la future intercommunalité regroupant 5 communautés de communes (Les Quatre Vallées, Terrasses et Vallées de Maintenon, Val Drouette, Val de Voise et Beauce Alnéloise) soit 57 communes et 60.000 habitants.

Le Maire et son conseil municipal ont présenté, à la soixantaine d'habitants du village présents, les enjeux et les risques de cette fusion, où beaucoup de points sont encore à éclaircir. Il a par ailleurs été exposé la seconde possibilité pour Chartainvilliers, à savoir demander son intégration à Chartres Métropole, du fait de sa continuité territoriale avec Jouy (commune membre de Chartres Métropole).

Pendant près de 2 heures, les échanges ont eu lieu dans un climat calme et serein. Le conseil municipal de Chartainvilliers, après avoir entendu les habitants, va poursuivre sa réflexion et sa quête d'informations, afin de prendre la décision la plus sage, qui pourra satisfaire au mieux les besoins et l'avenir des Carnutes.



Les prochaines élections des Conseillers Régionaux se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015.

De 8h00 à 18h00

DERNIERE MINUTE

Petits et grands n'hésitez pas à passer et à vous arrêter devant le **19, rue de l'Égalité**.

Vous pourrez assister à la nouvelle animation concoctée par Monsieur René MOULTON, comme il le fait chaque année au moment de Noël.

Merci à lui.

Conseil Municipal du 5 novembre 2015

Les conseillers présents à cette réunion ont délibéré sur l'ordre du jour et voté les points suivants :

Adhésion à la convention de participation santé du Centre de Gestion

Question évoquée lors du précédent conseil et qui doit être entérinée, avis favorable du Comité Technique du 22 octobre dernier.

- . avis favorable à l'adhésion de cette convention
- . autorise le maire à la signer
- . accord au versement d'une participation forfaitaire financière aux agents de 10 euros brut mensuel à compter du 1er janvier 2016.

Adhésion à la convention cadre unique pour les missions facultatives du Centre de Gestion

Une convention cadre qui permet l'adhésion à la quasi-totalité des services facultatifs, en cas de besoin

- . avis favorable à l'adhésion à la convention cadre
- . autorise le maire à la signer

Sorties de l'actif Eau/Assainissement

Il s'agit de formaliser la sortie de 2 pompes épaisseur et de barres de guidage à la station d'épuration

- . accord à la sortie de l'actif Eau/Assainissement de ces 2 pompes et barres de guidage pour 8.053.67 euros

Tarifs 2016

Il s'agit des tarifs appliqués par la commune et des différentes subventions allouées.

La Clique de Mévoisins qui assurait la musique lors de commémorations n'existe plus.

- . accord de ne pas augmenter les tarifs pour 2016 et de supprimer la subvention de 45 euros versée à la Clique de Mévoisins.

Indemnité de conseil du Trésorier

Indemnité calculée par le Trésorier à hauteur de 362.19 euros.

- accord par 8 voix pour, 1 abstention, 2 voix contre d'attribuer 50% de l'indemnité totale, soit 181.10 euros.

Indemnité gardiennage d'église

Electricité utilisée par le lampadaire situé devant l'église.

- . accord d'indemniser le Groupement Paroissial à hauteur de 85 euros

Masses communales 2015

Montant du bail calculé suivant l'indice de fermage fixé par l'Etat et la surface de terre concernée.

- . le conseil donne son aval aux masses communales 2015 qui s'élèvent à 97.21 euros pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016.

Aide financière aux communes sinistrées par les inondations

Après discussion le conseil par 5 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention, décide de ne pas donner suite à cette demande de don. Toutefois, il est décidé d'essayer d'avoir des précisions sur la destination des fonds recueillis à l'Association des Maires.

Bilan concernant la nouvelle organisation territoriale

Le maire rappelle le projet de fusion des 5 communautés de communes proposé par le Préfet (Maintenon, Epernon, Gallardon, Nogent le Roi et Auneau).

Ce projet ne fait pas l'unanimité au sein de notre communauté de communes, plusieurs communes ont la possibilité de choisir de sortir de la communauté de communes de Maintenon pour rejoindre Chartres Métropole.

Le maire expliquera aux habitants de notre commune lors de la réunion publique samedi 28 novembre cette nouvelle organisation et ce projet de fusion qui engage le futur de la commune.

Questions diverses :

- . candidature de 6 enfants sur 34 potentiellement concernés pour le conseil municipal des enfants.
- . renouvellement de l'homologation du terrain de moto-cross
- . le marquage au sol pour le stationnement gênant rue du Puits et pour les arrêts de bus a été effectué par les agents communaux
- . la réfection de l'électricité et des blocs de sécurité à la salle polyvalente sera terminée pour le 5 décembre, après midi de Noël.

Le 24 novembre sa commission « communication » pour bâtir son prochain journal « QUOI DE NEUF N° 27 » qui paraîtra dans le courant de février 2016

Le 30 novembre sa commission « environnement » qui a pour thème « les Energies Renouvelables ». Des réflexions sur la participation au Défi Energie, les prochaines actions parallèles avec les enfants, les rencontres avec les associations ont été débattues pour cette journée de l'environnement.



Cette année encore la cérémonie du 11 Novembre a été commémorée en présence de nombreux Carnutes et a été agrémentée par la chorale avec les habitants qui ont entonné une vibrante Marseillaise. Merci à tous.



La soirée Beaujolais nouveau a connu un franc succès avec plus de 80 participants. Ce moment de convivialité fait désormais partie de notre village. A l'année prochaine...



Le traditionnel repas des Carnutes s'est déroulé dans la bonne humeur et la joie autour du repas concocté par notre traiteur, Eddy, et animé par le chanteur Patrick LAVILLE, qui au travers de ses chansons a su mettre l'ambiance.



CINEMOBILE à Maintenon le 11 Décembre 2015

16h00
18h00
20h30

LA GLACE ET LE CIEL
PHANTOM BOY
BELLES FAMILLES



**LE 5 AVRIL 2016,
LA TNT PASSE À LA HAUTE
DÉFINITION**



QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES TÉLÉSPECTATEURS ?
QUE FAUT-IL FAIRE POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL ?

Après le 5 avril 2016 les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT seront toutes diffusées exclusivement en MPEG-4 en qualité HD.

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT concerne **tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau.**

Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL (box) ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD le 5 avril 2016, leur équipement étant compatible HD.

Comment vérifier son équipement ?

En vous plaçant soit sur la chaîne 7 ou 57 vous visualisez le logo **arte HD**

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper, cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

Pour plus d'informations allez sur le site internet www.recevoirlatnt.fr ou téléphonez au 09.70.81.88.18

LA TNT HD ARRIVE DANS TOUS LES FOYERS - AIDONS NOS CONCITOYENS À LA RECEVOIR !



5	8	1	2	4	3	7	9	6
9	4	7	5	1	6	8	2	3
6	3	2	9	7	8	5	1	4
1	9	5	4	3	2	6	8	7
4	7	3	6	8	1	9	5	2
8	2	6	7	9	5	4	3	1
7	5	9	1	2	4	3	6	8
3	1	4	8	6	9	2	7	5
2	6	8	3	5	7	1	4	9

La commune a organisé le dimanche 22 novembre une bourse aux jouets et vêtements pour enfants. Les 10 stands avaient été soignés et l'on pouvait observer une grande variété de choses pour répondre aux besoins des familles intéressées. Malheureusement la fréquentation a été nettement frileuse. Il est vrai que la météo n'était pas engageante pour une sortie !!! Souhaitons que l'an prochain soit plus attractif



Société Limagrain Europe
5 rue de l'Égalité
28130 CHARTAINVILLIERS
Tel. 02.37.32.32.92
www.limagrain.com



L'école recherche des petits postes de radio à piles. Si vous possédez ces articles et si vous souhaitez en faire don à l'école, merci de prendre contact avec Mme Tanty au 02 37 32 45 25, à l'école du RPI de Saint-Piat.

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers
Ne pas jeter sur la voie publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers.